

COMMUNE DE BUC
(5629 habitants -Yvelines)

RECHERCHE
DES AGENTS VACATAIRES (remplacements ponctuels) :

- **pour la cantine scolaire**, durant la période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12H00 à 13H30
- **pour les accueils de loisirs** : en période scolaire le matin de 7H30 à 9H et le soir de 16H00 à 19H ; le mercredi de 7H30 à 18H ou de 8H30 à 19H

Il n'est pas indispensable d'être disponible tous les jours de la semaine.

La rémunération est horaire et elle dépend de l'activité.

Merci d'adresser votre candidature, CV + lettre manuscrite de motivation à M. le Maire, Mairie, 3 rue des Frères Robin, BP 90236, 78 532 Buc Cedex 2. Pour tout renseignement sur ce poste, merci d'appeler le Responsable du Service Jeunesse et Accueils de Loisirs au 01.39.20.71.44 ou au 06.09.24.24.85.